
	<p>La Cie d'Arc de ST GERMAIN-SUR-MORIN</p> <p>A le plaisir de vous inviter les 4 et 5 Février 2017</p> <p>à son concours en salle 2 x 18 m sélectif pour le Championnat de France</p> <p>SUPPORT POUR LA DIVISION DEPARTEMENTALE</p>	
---	---	---

Lieu du concours :

Centre sportif - Jacques GODET - Route de Montguillon à St Germain sur Morin

Horaires du début des tirs : Ouverture du greffe 1 heure avant chaque départ.

Inspection du matériel 15 minutes avant chaque départ - 2 volées d'essai au rythme AB-CD

Samedi : 9H30 - 14H00

Dimanche : 8H30 - 12H00 - 15H30

BLASONS :

Suivant le règlement en vigueur de la FFTA

Les arcs classiques désirant tirer sur tri spots verticaux doivent en faire la demande dès l'inscription

Récompenses :

- Aux 3 premiers de chaque catégorie
- A la 1ère équipe Classique mixte Adultes et Jeunes (Benjamins/Minimes)
- A la 1ère équipe Poulies mixte.
- Challenge Daniel CLAERHOUT pour la 1er équipe Arc droit/fut bois.

La Remise des Prix se tiendra au centre sportif J. GODET vers 19H00 le dimanche 5 Février sera suivie du verre de l'amitié

Inscription : 8,50 € pour toutes les catégories ;

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à :

Adresse Internet : casgsm77.concours@gmail.com

Aucune réservation ne sera prise par téléphone (ni appel, ni SMS)

Confirmation de l'inscription par l'envoi de la participation financière sous 72h

Roxane LEBAUT LEROY 102 rue du château 77400 DAMPMART

Téléphone : 06.12.30.56.01 jusqu'à 20H apprécié

Date limite des inscriptions le lundi 23 janvier 2017 pour les équipe DD

Et le 30 janvier pour les archers

Tenue blanche ou de Compagnie/Club souhaitée,

Licence compétition obligatoire (dématérialisée, copie papier ou C.N.I)

Arcs, flèches et accessoires de tir conformes à la réglementation en vigueur

Les résultats seront sur : <http://casg77.fr/>

RESTAURATION OUVERTE DURANT TOUTE LA DUREE DU CONCOURS

